

# PRUDENT EN TOUT TEMPS

Québec 

## Les dessous d'une opération de déneigement

Hiver rime avec neige! Et qui dit «neige» dit nécessairement «déneigement». Chaque hiver, Transports Québec s'assure de l'accessibilité à la route pour les usagers, notamment les services d'urgence, grâce aux opérations de déneigement qui sillonnent le territoire.

En tant que conducteur, comprendre la situation des opérateurs de chasse-neige en période de déneigement peut vous être pratique. Pour ce faire, Transports Québec vous informe des exigences que les employés assignés au déneigement doivent respecter:

### 1. Les camions circulent à une basse vitesse

Si la vitesse moyenne des automobilistes est de 40 km/heure et que la chaussée est dégagée, c'est probablement que vous suivez une déneigeuse. Alors, les conducteurs de camions s'assurent de réaliser un travail de qualité en conservant une basse vitesse lors des opérations de déneigement. De plus, pour une question de sécurité, en respectant une basse vitesse, ils évitent que la neige soulevée refoule sur la chaussée derrière leur véhicule.

Il en va de même pour les opérations d'épandage de fondants: la basse vitesse permet de concentrer le sel sur la chaussée et de limiter l'impact environnemental. Dans sa *Stratégie de développement durable*, Transports Québec s'est engagé à favoriser une gestion responsable des sels de voirie.

### 2. Le déneigement s'effectue en tandem

Pour les routes à plusieurs voies dans une même direction, le déneigement nécessite parfois l'action conjuguée de deux véhicules de déneigement (tandem). De ce fait, mettre deux camions côte à côte dissuade le louvoiement et l'insertion des véhicules dans le convoi en plus d'assurer un dégagement complet de la neige sur la chaussée.

Le Ministère met en garde que de doubler un convoi est extrêmement dangereux: vous ne pouvez pas deviner l'état de la chaussée devant lui ni l'intensité de la poudrierie causée par les manoeuvres.

### 3. Les opérations de déneigement commencent dès le début d'une précipitation

L'opération de déneigement débute dès le début d'une précipitation. Dans un souci d'efficacité, les circuits de déneigement sur les routes du Ministère sont découpés afin de pouvoir opérer dans un délai de plus ou moins 2 heures.

Toutefois, il faut considérer que, selon l'intensité des précipitations, le souffle du vent ou la densité de la circulation, le déneigement du circuit peut prendre plus de temps à être complété.

Dans la mesure du possible, les opérations de déneigement se font avant et après les heures de pointe du matin et du soir. Malgré tout, il arrive que les précipitations débutent près des heures d'achalandage. Les opérations ne peuvent être retardées: il en va de la sécurité des usagers.

Maintenant que vous connaissez mieux les conditions de travail des opérateurs de chasse-neige, vous comprendrez que vous avez un rôle à jouer en tant que conducteur. Courtoisie et patience sont alors de mise en leur présence. N'oubliez pas: ils travaillent pour vous!